Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 65 (1936)

Heft: 2

Rubrik: Un compagnon de vos randonnées

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

corporatif envisagé comme système théorique est solidement fondé et organiquement équilibré.

Le malheur veut que le passage à la réalisation s'avère plus malaisé. Sans doute, sous un certain aspect, il s'agit de la restauration d'un ordre jadis établi, mais ceux qui sourient à ce mot de retour au bon vieux temps risquent de compromettre l'œuvre qu'ils croient favoriser en la réduisant à une imitation, une copie, incapable de répondre aux besoins actuels. D'un autre côté, il en est qui applaudissent à l'ordre corporatif parce qu'ils y voient la démolition de l'état de choses présent qu'ils jugent intolérable ; ils revêtent l'ordre corporatif d'une chemise noire ou brune, selon la mode politique et sociologique de l'après-guerre. Enfin, d'autres se cabrent au seul prononcé du mot corporation ; il est assez piquant qu'ils appartiennent soit au libéralisme capitaliste, soit à son enfant naturel le socialisme, qui ne se fait du reste pas faute de le renier comme il en est lui-même honni.

M. Piller s'avance sans émotion dans cette bagarre. Dénué de toute acrimonie, son exposé vaut par la clarté des idées et convainc par la sérénité du ton. Au fond de tout ce débat, il dénonce une confusion sur les justes rapports entre l'Etat et la personne. Il la dissipe en un petit chapitre de six pages très denses, peut-être un peu sommaires. Ce chapitre, *caput*, est vraiment la tête et le chef de ceux qui suivent au point que, celui-là admis, on ne peut que souscrire en bonne logique aux thèses qui en découlent.

Patiemment, M. Piller désarme les objectants qui essaient de torpiller le navire dont il est l'un des maîtres-pilotes et qu'il souhaite voir voguer un jour sur les eaux helvétiques, non seulement sur nos lacs pour jeter l'ancre en nos grandes villes : Genève, Lausanne ou Zurich, mais sur nos rivières pour mouiller à Bâle ou à Berne, et sur nos ruisseaux pour aborder jusqu'aux plus petits villages de plaine ou de montagne. Ce navire, en effet, on s'efforce de le doter des derniers perfectionnements qui lui permettront de s'adapter merveilleusement à toutes les situations géographiques, historiques et économiques et d'y apporter l'air du large, je veux dire l'esprit de collaboration et de solidarité qui est sa structure essentielle.

Objections lancées au nom du fédéralisme, de la démocratie, de la liberté de commerce et d'industrie, au nom même de la Constitution fédérale, M. Piller les envisage toutes sans en émousser traîtreusement la pointe, puis il montre simplement et fortement comment elles lui paraissent tomber à faux.

Cette loyale mise au point rendra indubitablement service à la cause qu'elle veut défendre. Après l'avoir lue, on se prend toutefois à souhaiter que son triomphe commence par le commencement, à savoir par la mise en œuvre des moyens moraux et psychologiques — plus efficaces que les discours et les lois — qui instaurent réellement *l'ordre dans la justice* (p. 18), qui mobilisent *toutes les forces morales, toutes les réserves d'énergie..., toutes les bonnes volontés du pays* (p. 24), et de ces moyens le principal est la bonté manifeste, la bienveillance qui ouvre les cœurs et fait s'épanouir cette vertu naturelle d'*amitié* qui est la base naturelle et irremplaçable des rapports sociaux harmonieux.

LÉON BARBEY.

Un compagnon de vos randonnées.

Quelque 60 mille jeunes gens ont, en 1934, été les hôtes des auberges suisses de la jeunesse. Le nombre des nuitées se chiffre par plus de 100,000. Le nouveau « Guide des Auberges de la Jeunesse 1935 », avec son énumération des 184 mai-

sons de ce genre existant dans notre pays, devrait être pour un nombre bien plus considérable encore de jeunes le « compagnon de leurs randonnées ». Outre une foule de renseignements, cet opuscule contient une grande carte de tourisme où sont indiqués la situation et la classe des auberges, ainsi que de nombreux itinéraires avec mention de leur durée de parcours. Cet utile conseiller du touriste isolé, de l'instituteur avec sa classe et du chef de course avec son groupe de jeunes ne coûte que 1. fr., carte comprise. On peut se le procurer dans les librairies, les maisons d'articles de sport, les bureaux de tourisme et dans les bureaux de section de la Fédération des Auberges de la Jeunesse (Bureau central : Zurich. Seilergraben 1).

Une paire de bâtons de ski

Sait-on tous les soins que nécessite la fabrication des bâtons de ski, ces compagnons indispensables du skieur ?

Les bâtons de ski sont faits avec du bois de coudrier, ou encore avec du « tonking ». On laisse entreposé le bois que l'on destine à la confection des bâtons pendant une période de trois ans, afin que, bien sec, il ne « travaille » ni ne se fende par la suite. L'ayant coupé pour lui donner la longueur voulue, on y fixe la pointe après en avoir foré l'extrémité inférieure. S'il s'agit de bâtons de bambou, il est nécessaire d'introduire à l'intérieur du bâton un renfort spécial pour que la pointe puisse être fixée avec toute la solidité voulue. Ensuite, dans le but de satisfaire les goûts de ceux qui veulent des bâtons dont la couleur s'harmonise avec celle de leur costume de ski, on les recouvre parfois d'une enveloppe de celluloïde rouge, bleue, brune ou verte qui contraste agréablement avec le cuir ou le caoutchouc de la poignée. Enfin vient la fixation des disques ou « rondelles » fabriqués l'été par des ouvriers travaillant à domicile ; cette fixation se fait au moyen de cuir que l'on enduit aussi parfois de couleur. Il n'y a plus alors qu'à soumettre les bâtons achevés à un essai de contrôle au cours duquel, s'il s'agit de marchandise de qualité, il est bien rare qu'ils se cassent ou se fendent, étant donné que le bois est déjà contrôlé avant et pendant la fabrication.

De bons bâtons de ski offrent le double avantage de durer longtemps et d'offrir le maximum de sécurité aux amateurs de ski. Que l'on pense à donner la préférence aux bâtons de fabrication suisse.

(*Semaine suisse.*)

Les Cahiers de collectivités de travail

Le soussigné ne peut *envoyer* les cahiers de M. Cuisenaire à qui les demande. Il s'est offert à aller les présenter lui-même et les commenter à des groupes d'instituteurs et d'institutrices qui le souhaiteraient. Il est inutile donc de solliciter l'envoi de ces documents par la poste.

E. Dévaud